



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
Jean-Louis MALYS, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°67
24 décembre 2015

DÉCHÉANCE DE NATIONALITÉ Une décision détestable qui ne résout rien

Si la situation héritée des terribles attentats du 13 novembre justifie l'état d'urgence décidée par le gouvernement, **la CFDT est en désaccord avec la mesure de déchéance de nationalité**. Cette position a été exprimée clairement par la CFDT au Premier Ministre, dès le 20 novembre, au cours de la réunion entre le gouvernement et les organisations syndicales et patronales.

La mesure de déchéance de nationalité aux binationaux de naissance est **totallement inefficace** et sa **valeur symbolique est détestable**. Elle constitue une **remise en cause inacceptable du droit du sol** constitutif de la citoyenneté française. En distinguant les personnes qui ont uniquement la nationalité française à leur naissance de celles qui en ont une ou plusieurs autres, le Gouvernement validerait le fait que certains sont moins français que d'autres **au détriment d'une nécessaire cohésion nationale dont le pays a pourtant besoin**.

La CFDT estime que les mesures sécuritaires nécessaires ne peuvent constituer la seule réponse à la lutte contre le terrorisme et le fondamentalisme. Au-delà de l'agitation détestable qu'elle génère, **cette polémique ne répond pas à l'enjeu premier qui est la prévention de l'endoctrinement des jeunes qui se radicalisent et l'action pour la cohésion sociale, la lutte contre les discriminations et pour le vivre ensemble partout sur les territoires de la République**.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cdfd.fr

ISABELLE PORET
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante